

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Electricité : mieux profiter des heures solaires

Neuchâtel, le 13 juin 2016. Fournisseur d'électricité cherche ménages prêts à changer leurs horaires de consommation pour mieux profiter de l'énergie solaire, avec une possible baisse de facture à la clé ! Cet appel lance la deuxième phase de l'étude scientifique « FLEXI » menée par l'Université de Neuchâtel, la société d'ingénieurs conseils Planair et l'EPFL, avec le soutien de l'Office fédéral de l'énergie. Conditions de participation ? Etre raccordé aux Forces électriques de La Goule, dans la région du vallon de St-Imier, des Franches-Montagnes et des Brenets, puis répondre à un questionnaire actuellement en ligne*. La deuxième phase de « FLEXI » fait suite à une première série de résultats encourageants obtenus au Val-de-Ruz visant une consommation énergétique plus durable. Elle débutera cet été et durera une année.

Comment concilier les périodes d'offre et de demande d'électricité, sachant que le courant d'origine solaire est avant tout produit autour de la mi-journée, alors que la consommation, elle, se concentre majoritairement en soirée ? La question se pose d'autant plus dans les régions reculées où l'électricité d'origine solaire, pourtant disponible dans le réseau, ne trouve pas toujours preneur. Pour y remédier, le projet « FLEXI » veut encourager les ménages à, par exemple, programmer des lessives en milieu de journée, au moment où Hélios est en général le plus généreux.

Une première étude, menée en 2014 dans le Val-de-Ruz, a permis de mesurer des effets tangibles contre une récompense monétaire offerte aux ménages les plus performants. Résultat : la part de consommation électrique entre 11h et 15h, la tranche horaire cible, qui était aux alentours de 20% avant le concours, est passée pour les personnes avec incitation financière à près de 23%. « Ce changement est donc substantiel et pourrait avoir des implications importantes concernant l'approvisionnement d'électricité au niveau national, se réjouissent les chercheurs de l'Institut de recherches économiques (IRENE) de l'Université de Neuchâtel. Les ménages ont toutefois atteint ce résultat en réduisant leur consommation surtout le soir, tout en gardant stable le courant utilisé entre 11h et 15h. »

Encouragés par cette tendance, Sylvain Weber et ses collègues de l'IRENE Stefano Puddu et Martin Péclat misent pour cette deuxième phase sur une autre incitation financière : une tarification différenciée en fonction de l'heure à laquelle l'électricité est consommée au lieu d'une simple récompense. Le prix d'un kilowattheure sera alors abaissé pendant la période vers laquelle on souhaite attirer la consommation. Il sera en revanche augmenté en dehors de cette période. Chaque soir, les ménages participant à l'expérience seront prévenus (par SMS, courriel et/ou via une plateforme web) des plages horaires correspondant aux tarifs haut et bas pour le lendemain.

Ainsi, au lieu d'un tarif uniforme de 24 centimes par kWh, un kWh sera par exemple facturé 15 centimes de 10h à 15h et 26 centimes de 15h à 10h. Ceci permet d'espérer des économies sur les factures mensuelles. « Afin de ne faire prendre aucun risque financier aux ménages participant, la facture sera calculée selon les deux structures tarifaires, et seul le montant le moins élevé sera à payer », tiennent à préciser les chercheurs.

Les ménages raccordés à La Goule ont reçu cette information avec leur dernière facture invitant à remplir le questionnaire. Une fois le questionnaire rempli, les ménages seront répartis aléatoirement entre

différentes expériences. Fin août sera le dernier délai pour répondre et être inclus dans le tirage au sort. Les initiateurs du projet espèrent la participation de quelque 600 ménages.

*Questionnaire, renseignements et précisions : www.flexi-goule.ch

Contact :

Dr Sylvain Weber, Institut de recherches économiques (IRENE)
Tél. +41 32 718 14 42; sylvain.weber@unine.ch